



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
Mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Ecoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01 42 76 28 30

Paris, le jeudi 22 février 2018  
mis à jour le lundi 5 mars 2018

# HANDBALL - 1/8<sup>ème</sup> de finales

## POUSSINS EXCELLENCE

## PUPILLES EXCELLENCE

### TROPHEE BERNARD ANDURAND

#### I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 14 mars 2018  
8<sup>ème</sup> de finale,

*Les PO et les PU Honneur ne sont pas concernées par les 8<sup>ème</sup> de finale.  
Ils reprendront à partir des ¼ de finale le 28 mars 2018.*

#### II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles

Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants

### III. TERRAINS

Sur terrain de handball

### IV. REGLES

Celles de la FFHB ; plus le compte rendu de la Commission Handball réunie le 17 octobre 2006.  
Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales. A ce propos voir l'encadré du § « ARBITRAGE ».

### **RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON**

**La défense doit se faire en face à face.**

**Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.**

### V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2008 - 2009	Match 2 X 12 min	Tournoi 1 X 12 min
PUPILLES	2006 – 2007 - 2008	2 X 15 min	1 X 15 min

### VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T 0

### VII FEUILLES DE MATCHES

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES  
SUR LE SITE DE L'USEP [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)  
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

\* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

\* Catégorie : PO, PU

\* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

\* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT  
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ **Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.**

**Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.**

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.**

### **VIII. LICENCES**

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive. Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission. Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

**A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE**

**RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.**

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2005 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

### **IX. LITIGE :**

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

## **X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

## **XI. FORMULE SPORTIVE**

**Au sein d'un tournoi**

<b>Classement aux points :</b>	<b>match gagné</b>	<b>3 points</b>
	<b>match nul</b>	<b>2 points</b>
	<b>match perdu</b>	<b>1 point</b>

## **XII. ARBITRAGE**

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 9 Octobre 2013, il est maintenant nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

**Des Jeunes Officiels sont validés et possèdent une carte et une tenue de « Jeunes Officiels USEP ».  
Ces jeunes arbitreront en priorité**

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- **tenir le chronomètre pour la rencontre**
- **tenir la feuille de match**
- **vérifier les licences**
- **aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.**
- **bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.**

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer l'année dernière, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque ce sont des adultes.

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

***Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.***

### **XIII. QUALIFICATIONS**

#### **Poussins Garçons Excellence : 20 équipes**

- 6 tournois de 3 et 1 matchs
  - Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match  
*Soient 13 équipes sont qualifiées pour les quarts de finale le mercredi 28 mars 2018*

**Les équipes classées troisième dans les tournois et les équipes ayant perdu leur match sont qualifiées pour le Challenge Anicet Sanesteban (circulaire spéciale à venir).**

#### **Pupilles Garçons Excellence : 25 équipes**

- 7 tournois de 3 et 2 matchs
  - Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match  
*Soient 16 équipes sont qualifiées pour les quarts de finale le mercredi 28 mars 2018*

**Les équipes classées troisième dans les tournois et les équipes ayant perdu leur match sont qualifiées pour le Challenge Anicet Sanesteban (circulaire spéciale à venir).**

Les classements seront consultables et téléchargeables sur [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)

### **XIV. ÉGALITÉ**

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

# **HANDBALL - LES HUITIÈMES DE FINALES**

## **MERCREDI 14 MARS 2018**

**Gymnase VALEYRE** 24, rue de Rochechouart 75009 – Métro : CADET  
Responsable de la rencontre : AS Milton

**Tournoi 1 : MILTON PO1 – VILLETTE PO1 – AQUEDUC PO1**

**Tournoi 2 : MILTON PU1 – VILLETTE PU1 – JOSEPH DE MAISTRE PU1**

**Gymnase COUR DES LIONS** 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 – Métro : RICHARD LENOIR  
Responsable de la rencontre : AS St Sébastien

**Tournoi 3 : SAINT SEBASTIEN PO1 – PYRENEES PO1 – LAMORICIERE PO1**

**Tournoi 4 : SAINT SEBASTIEN PU1 – PYRENEES PU1 – LAMORICIERE PU1**

**Gymnase RIGOLES** 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : JOURDAIN  
Responsable de la rencontre : AS Julien Lacroix

**Match A : JULIEN LACROIX PO1 – JEANNE D'ARC PO1**

**Tournoi 5 : JULIEN LACROIX PU1 – JEANNE D'ARC PU1 – PIERRE LAROUSSE PU1**

**Gymnase BIANCOTTO** 6, avenue de la Porte de Clichy 75017 – Métro : PORTE DE CLICHY  
Responsable de la rencontre : AS Lemercier

**Tournoi 6 : LEMERCIER PO1 – ALOUETTES PO1 – BELZUNCE PO1**

**Tournoi 7 : LEMERCIER PU1 – EPINETTES PU1 – BELZUNCE PU1**

**Gymnase DUPLEIX** 28, rue E. Faure 75015 – Métro : DUPLEIX  
Responsable de la rencontre : AS Dupleix

**Match B : MUSSET PU1 – CHOISY-PERRET PU1**

**Match C : DUPLEIX PU1 - REUILLY PU1**

**Gymnase ST CHARLES - CEVENNES** 11, rue de la montagne d'Aulas 75015 – Métro : LOURMEL  
Responsable de la rencontre : AS St Charles

**Tournoi 8 : ST CHARLES PO1 – IVRY PO1 – DU CLOS PO1**

**Tournoi 19 : ST CHARLES PU1 – IVRY PU1 – DU CLOS PU1**

**Gymnase DIDOT** 18, avenue Marc Sangnier 75014 – Métro : PORTE DE VANVES  
Responsable de la rencontre : AS Le Vau

**Tournoi 13 : CHANTIN PO1 – SORBIER PO1 – LE VAU PO1**

**Tournoi 14 : CHANTIN PU1 – SORBIER PU1 – LE VAU PU1**

**Gymnase MARYSE HILSZ** 34, rue de Maryse Hilsz 75020 – Métro : PORTE DE MONTREUIL  
Responsable de la rencontre : AS St Charles

**Tournoi 8 : RIBLETTE PO1 – LASALLE PO1 – BOLIVAR 67 PO1**

**Tournoi 19 : RIBLETTE PU1 – LASALLE PU1 – MONTEMPOIVRE PU1**

***Bonnes rencontres usépiennes à tous !***